



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 16 juin 2025
Local de répétition de l'Echo du Mont d'Aproz, Rue de l'Ecole 27 à Aproz

1. Accueil et contrôle des présences

Toutes les sociétés sont représentées.

Excusés : Maël Berthod, président de la fanfare des jeunes.

Ouverture de l'assemblée par le président, avec des remerciements aux membres présents ainsi qu'à l'Écho du Mont pour la mise à disposition de la salle.

Une minute de silence est observée en mémoire de Gérald Théodoloz, membre actif de l'Écho du Mont-Noble, malheureusement décédé le lendemain du Festival de Nax.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil et contrôle des présences
2. Bilan Festival 2025 à Nax
3. Organisation Festival 2026
4. Divers

2. Bilan Festival 2025 à Nax

Concours des solistes : 47 jeunes ont participé. Participation légèrement décevante, mais la journée s'est déroulée dans un cadre parfait. Les jeunes étaient très contents. Il est important de leur offrir des concours accessibles, véritables tremplins pour l'avenir.

Prestations devant le jury : 1 société le samedi et 5 le dimanche

Journée : Organisation irréprochable. De nombreux retours positifs. Merci à l'Écho du Mont-Noble pour l'accueil chaleureux, notamment au Balcon du Ciel, et pour l'ensemble de l'organisation.

Question et tour de table :

- Organisateurs : Heureux d'avoir accueilli les fanfares dans le village ; les retours ont été très positifs.
- Autres fanfares : Remerciements et félicitations exprimés avec enthousiasme.

3. Organisation Festival 2026

3.1. Rappel du contexte

Le 11 mars 2024, l'Écho du Mont d'Aproz a informé le comité de la FMVC de son impossibilité d'organiser le Festival, pour diverses raisons (cf. précédent PV).

Plusieurs options ont été étudiées, dont une organisation à Nendaz sous la tente habituelle. Cependant, lors de la séance du 9 avril 2025, il a été indiqué qu'aucune tente ne serait vraisemblablement installée à Nendaz au printemps.

Ce même jour, Reynald Mariéthoz a proposé une organisation sur deux jours, en intégrant l'Amicale de la Quintette : 7 sociétés le samedi et 6 le dimanche. La proposition a été acceptée par Aproz en mai, après concertation avec son comité.

Lors de la séance du 14 mai 2025, le comité statue et organise une proposition pour le déroulement du week-end :

- Concours des solistes : annonce des trois premiers par catégorie (ordre alphabétique) à 16h30 ; résultat de la finale à 20h lors de la partie officielle du samedi.
- Deux parties officielles, afin de préserver l'esprit du Festival (drapeaux, discours, hommages).
- Présence du drapeau de la FMVC le samedi (à voir avec Nax).
- Participation de l'Amicale de la Quintette à la partie officielle du samedi (à confirmer).
- Aproz défilera les deux jours.
- La Fanfare des Jeunes jouera deux fois 30 minutes et défilera les deux jours (en sens inverse du cortège).
- Pas de prestation en salle devant le jury.
- Pas de jury de marche.
- Classement de présentation par jour.
- Les sociétés seront informées par le président ou les membres du comité FMVC.
- Organisation d'une AG pour validation du concept.

Rappel des statuts :

Chaque société est tenue d'accepter la fête à son tour selon la rotation établie ; cependant un arrangement peut intervenir entre les sociétés. Celui-ci doit être ratifié par l'assemblée générale des délégués.

3.2. Tour de table – Discussions et remarques

Echo du Mont:

- Remerciements au comité et à Nax.
- Rencontres avec les CO et présidents.
- Recherche active de solutions, incluant collaborations privées (terrains, Sources Minérales, contact avec Pra Bardy).
- La solution sur deux jours est nécessaire comme alternative.
- Nendaz n'est pas totalement oublié, mais volonté d'organiser à Aproz pour favoriser le lien social local.

Nax : Demande de précisions sur l'organisation

Comité de la Quintette :

- Le comité est d'accord avec la proposition, mais le CO souhaiterait que tous les jeunes se retrouvent le dimanche
- Préférence de se mettre au milieu du festival plutôt que l'inverse.

Grimisuat :

- Propose de réunir toutes les fanfares le dimanche matin, même brièvement, pour assurer leur présence.

Riddes :

- Accueille favorablement la proposition.

Aproz :

- La priorité est maintenant de faire en sorte que tout se fasse sur une journée.
- Souhaite pouvoir proposer la solution sur un seul jour, mais a besoin de valider l'option sur deux jours.

Savièse :

- Regrette que la contrainte géographique limite l'organisation sur une journée.
- Questionne les contraintes spécifiques à Nendaz.

Aproz :

- Évoque la hausse des coûts de location et les incertitudes concernant la mobilisation des bénévoles à Nendaz. La variante est envisagée, mais c'est la dernière dans les priorités.

Nax :

- Demande si un contact est établi avec Pra Bardy et s'il existe d'autres terrains à proximité (Sion, tir à l'arc, Cinéfile...).

Aproz :

- Les démarches sont en cours avec Pra Bardy, mais les discussions avec l'armée sont difficiles.
- Le terrain de Sion est difficile d'accès et soumis à autorisation.

Sion :

- Variante de secours : l'Harmonie n'est pas opposée, mais propose un deuxième jour réduit (plutôt 12h-19h que 10h-17h).

Hérémece :

- Préfère un festival sur deux jours plutôt que pas du tout, mais demande des garanties pour l'avenir afin que ça ne se reproduise plus.

Comité FMVC :

- Travaillera sur les statuts pour renforcer les garanties. Mais impossible d'être certain que ça n'arrive plus.
- Aucun dispositif concret à ce jour, mais une volonté d'évolution.

Ayent :

- Félicite Aproz pour l'initiative, mais déplore le manque de progrès depuis novembre.
- Les jeunes seraient déçus d'un événement étalé sur deux jours.

Aproz :

- Les discussions ont été profondes, allant jusqu'à envisager une sortie de la fédération, mais le projet est désormais lancé, et les choses avancent.

ACMV :

- Rappelle que Sierre et Loèche ont adopté des formats similaires.
- Il est crucial de valider cette solution pour préserver l'unité des sociétés.

Saxon :

- Souligne l'importance de ne pas se blâmer mutuellement.
- Appelle à la solidarité et à l'instauration de garanties pour l'avenir.

3.3. Validation de la proposition

Acceptez-vous la proposition conjointe de la FMVC et de l'Écho du Mont d'organiser le Festival sur deux jours, les 30 et 31 mai 2026 à Aproz ?

Oui : 11

Non : 0

Abstention : 1

Remerciements finaux de l'Écho du Mont. Toutes les remarques ont été prises en compte. L'objectif reste de tout faire pour organiser le festival sur une seule journée si cela s'avère possible.

4. Divers

4.1. ACMV

- Carnets des jeunes musiciens à remettre.
- Dernier délai pour l'inscription à la fête fédérale : 30 juin (aucun souci si vous n'avez pas encore reçu de mail de confirmation).
- 20/21 août : séances d'information à Miège et Martigny (directeurs et professeurs de musique) concernant les charges sociales (AVS, 1er / 2e pilier, etc.).
- Veillez à bien remplir et mettre à jour *Hitobito*, et à respecter les délais.
- Nouvelle loi sur la culture : enjeu crucial pour les fanfares. Elle permettrait une meilleure rémunération des enseignants (ex. : 1500 CHF de cours → 900 CHF de subvention par élève). Effort de mobilisation nécessaire.

4.2. Modification des statuts

- Une proposition sera présentée en novembre.
- Objectifs : augmenter le montant des sanctions, clarifier l'article relatif à l'organisation du festival.

4.3. Modification de la date de l'AG

- Proposition validée : l'AG aura lieu le 2 novembre à 17h, exceptionnellement.

4.4. Site FMVC

- Il manque les premières pages des carnets de : Sion, Riddes, Champlan, Ayent, Saillon, Bramois, Les Haudères → nécessaire pour la mise à jour du site.

Plus aucun point à l'ordre du jour.

L'Assemblée est levée à 19h56.

Fédération des Musiques du Valais Central

Le Président :
Yvan Maistre

Le Secrétaire :
Antoine Héritier